

CONSERVATION DU PATRIMOINE

FICHE DESCRIPTIVE

.*.

REPERAGE DU SITE M75

version de 2004
16/02/2012

VALLEE DE LA MORGE

FORGES LANDRU (avant 1859) SCIERIE LANDRU (NOBLE) FABRIQUE D'ALLUMETTES NOBLE (1862)

En rive gauche
la Tivollière
Coublevie

A. SCHRAMBACH
R. BOUZON J. CAPOLINI
R. et I. GAILLARD J.P. MOYNE

10 pages 5 figures

GF : archives consultées par Georges Fauchon

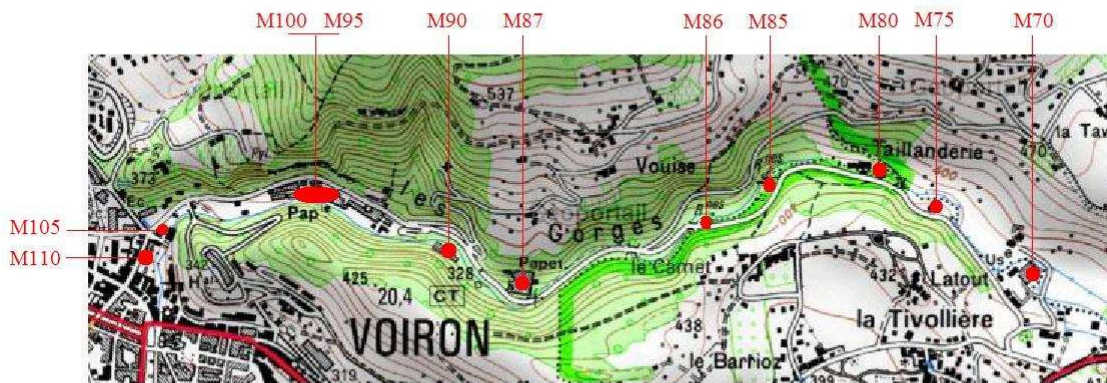
p 46 : La scierie de bois d'allumettes. Sur les berges de la Morge à 300 m en aval des Tissages de la Tivollière, au lieu dit "Planche-Garcin", existait une très ancienne forge. Joseph Landru en étant devenu propriétaire, un décret impérial du 9 juillet 1859, l'autorisa à maintenir en activité cette petite usine avec "deux feux d'affinerie, un four à réchauffer la houille, appareils et artifices nécessaires à la soufflerie, la compression, l'étirage et le martelage de l'acier". Cette activité de dura pas et en 1862 les bâtiments sont loués par Landru à Joseph Noble et Romain Dalmais négociants et domiciliés à Voiron. Ils installèrent dans les locaux une petite industrie artisanale de confection de bois de stores reconvertie plus tard en fabrication des bois d'allumettes.

NB : en 1831, Carles Sauria natif de Poligny, inventa l'allumette au phosphore qui devait détrôner le briquet à mèche d'amadou. Libre, la fabrication de ces allumettes devint ensuite un monopole de l'Etat le 1/1/1890. Il paraît vraisemblable que la fabrication privée des bois d'allumettes périclita alors (GF).

Dans cet atelier, avec un procédé que Noble avait rapporté d'Allemagne, en 1888 on fabriquait 30000 bois d'allumettes à l'heure ce qui n'était pas bien important.

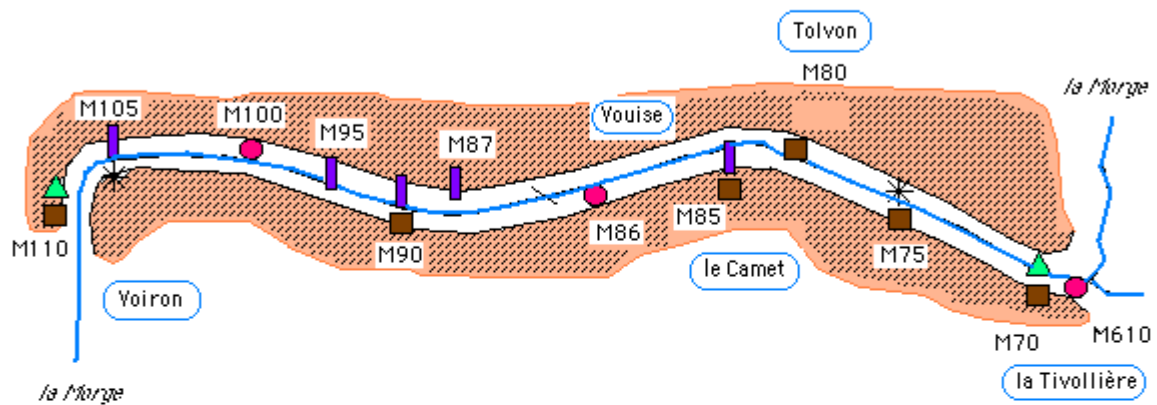
Toutefois en 1896, Ardoin-Dumazet cite "les machines de l'usine des Gorges peuvent fabriquer 5 millions d'allumettes carrées et un million d'allumettes rondes par jour. On tire ces bois des arbres de Hongrie et un peu de Suisses. Les bûches sont nettoyées, puis soumises à d'ingénieuses machines qui font tomber à torrent des bûchettes rondes ou carrées selon la demande. Une autre machine s'en empare, les tire, jette les morceaux qui n'ont pas les dimensions nécessaires ; une 3e secoue les brins comme une poêle à frire ; ils viennent se placer d'eux même en paquets ronds qui sont ensuite liés et emballés entre des lattes formant un cylindre renfermant plus de 200000 allumettes". Les ateliers s'arrêtèrent vers 1897. M. Jean-Marie Brun qui depuis 1879, était devenu propriétaire des

lieux, installa alors une petite dynamo - l'une des premières dans la région - actionnée par une vieille roue de pêche et qui fournit du courant continu au tissage voisin. A partir de 1936, les Papeteries de Voiron et des Gorges, établies un peu plus à l'aval, se portèrent acquéreurs des lieux



VALLEE DE LA MORGE - LES GORGES DE VOIRON
Les ateliers et les usines entre la Tivollière en amont et Voiron à l'aval

A. Schrambach 2012



- moulin
- métallurgie
- ▲ tissages
- ▭ papeterie
- * scierie

0 500 m

VALLEE DE LA MORGE
Les Gorges de Voiron



A. Schrambach 2005

mais se contenteront de moderniser la chute d'eau. Le vieux canal d'amenée qui longeait le chemin des Gorges depuis le vieux tissage est comblé et remplacé par une conduite souterraine. La roue de pêche a été remplacée par une turbine et la dynamo par un alternateur. Les vieux bâtiments, autrefois adossés au chemin sont démolis. Seule la vieille forge reste debout, plusieurs fois remaniée.

1-SITUATION, ENVIRONNEMENT

Ce site est en rive gauche de la Morge, dans et au début des gorges de Voiron. L'atelier est à l'aval immédiat de l'usine de tissage Brun (M70) et en amont immédiat de la taillanderie Bret (M80). L'atelier était entre la route des Gorges et le torrent. La prise d'eau du M80 est à la limite aval du site de la scierie.

Le vieux pont subsistant en rive gauche (avec après sa destruction partielle, une partie moderne en rive droite) ayant remplacé *la planche Garcin* (ancien chemin de Tolvon) est à l'aval immédiat de l'ancienne scierie.

Les deux sites M75 et M80 étant voisins sinon même contiguës, on peut hésiter quand au choix de l'emplacement des ateliers métallurgiques

2-DONNEES HISTORIQUES

Au début de l'histoire du site il y a des inconnues.

En 1798 on cite des ateliers métallurgiques : où sont-ils ? Il est probable que la forge devenue Landru soit l'une d'entre elle.

En 1859 Landru achète la forge : laquelle ?

dates:

XVe siècle

1489 : première mention, en Dauphiné, d'un moulin à papier à la Tivollière. On peut hésiter entre les sites M610, M70, M75, M80 et M85. Toutefois le passé marqué en fabrication de papier du M85 milite en sa faveur. (L. Ferrière Histoire des techniques et iconographie : la place des artistes dans la recherche historique à travers l'exemple de la papeterie de Voiron et des Gorges. Projet d'article pour les Chroniques Rivoises 2003

En fait cette date est erronée car trop ancienne (voir le site M85)

XVIIe siècle

/

XVIIIe siècle

1749-1754 : hors carte

1768-69 et 1776 : difficile de répartir et d'identifier les 9 sigles d'ateliers sur la carte de Cassini.

(A noter qu'en 1869, non compris le moulin du site M610 à la Tivollière, il y a 9 sites jusqu'à Voiron - sites M70 à M110). Vers 1897 il y en a un de nouveau (la papeterie des Sarrazins -M87-)

Par contre le moulin à blé Barral (-M100-) a disparu englobé dans la papeterie des Gorges (-M95-). Il est probable que la forge Barral (-M90-) a cessé toutes activités à cette époque).

1798 : A.D.Isère L288 , an VI (période révolutionnaire, 1798)

<i>Deux fabriques d'acier</i> (Coublevie)	<i>Travaillent peu</i>	<i>Le bois qui devient tous les jours plus rare est cause que la fabrique d'acier languit. Lemoine d'activer cette fabrique, est infailliblement la conservation des forêts.</i>
<i>Trois taillanderies</i> (Coublevie)	<i>Sont très occupées</i>	

La répartition exacte, à la fin du XVIIIe siècle, des deux fabriques d'acier puis des trois taillanderies est difficile à définir.

Etant sur la commune de Coublevie, il n'y a que les sites M70, M75 et M80. Ce sont les seuls à être en rive gauche de la Morge. Toutefois on peut, peut être, y adjoindre le site M85 dédié selon les époques à des moulins à grains, à papier ou à métal.

XIXe siècle

1819-20 : forge sur le cadastre napoléonien. *Au lieu dit "Planche-Garcin", existait une très ancienne forge.* (GF). Est ce le site M75 ou M80 ? (l'ancienne *planche Garcin* - qui assurait le passage vers Tolvon - était entre les sites M75 et M80 distants de 100 à 150 mètres).

1843 : néant sur la carte d'état major

avant 1859 : achat de la forge par Joseph Landru

1859 : Joseph Landru en étant devenu propriétaire, un décret impérial du 9 juillet 1859, l'autorisa à maintenir en activité cette petite usine avec *"deux feux d'affinerie, un four à réchauffer la houille, appareils et artifices nécessaires à la soufflerie, la compression, l'étirage et le martelage de l'acier"*. (GF)

1862 : Cette activité ne dura pas et les bâtiments sont loués en 1862 par Landru à Joseph Noble et Romain Dalmais négociants et domiciliés à Voiron. Ils installèrent dans les locaux une petite industrie artisanale de confection de bois de stores reconvertie plus tard en fabrication des bois d'allumettes. (GF)

1869 : scierie Landru (propriétaire mais non l'exploitant) sur la carte du Syndicat de la Morge

1875 : (A.D.I. 12 S 12/50 : Amélioration du régime de la Rivière de Morge. Etat indicatif des propriétaires intéressés)

Noms des propriétaires	Indication et destination de la propriété	Désignation cadastrale		Chute approximative (m)	
		Section	Numéro	Par usine	Par propriétaire
Commune de Coublevie					
Brun M610	La Tivollière moulin et battoir	A	96 98	3 m	3 m

Landru (les héritiers) M70 M75	Tissage de soie et scierie	A	89 88	3 m 4 m	7 m
Vicomtesse de Barral M85	Papeterie et cylindres	A	70 73	11,80 m	11,80 m
Commune de Voiron					
Jourdan M80	Etirerie d'acier et soufflerie	E	959	2,50 m	2,50 m
Guérimand M95, M100, M105	Aux Gorges, papeteries, moulins, scierie Aux Terreaux papeterie et cylindres	E E E H	345 348 355 208 234	39 m 4 m - 5,30 m	48,30 m
Villard Castelbon et Vial M110	Aux Gorges, tissage de soie	F	2, 3, 4 et 7	9 m	9 m

1877 : néant sur la carte d'état major

1879 : M. Jean-Marie Brun qui depuis 1879, était devenu propriétaire des lieux, installa alors une petite dynamo - l'une des premières dans la région - actionnée par une *vieille roue de pêche* et qui fournit du courant continu au tissage voisin (site M70). (GF)

1888 : Dans cet atelier, avec un procédé que Noble avait rapporté d'Allemagne, en 1888 on fabriquait 30000 bois d'allumettes à l'heure ce qui n'était pas bien important. (GF)

1889 : fabrique d'allumettes Noble sur la carte industrielle de J.F. Muzy (découpage du bois d'allumettes)

1896 : *"les machines de l'usine des Gorges peuvent fabriquer 5 millions d'allumettes carrées et un million d'allumettes rondes par jour. On tire ces bois des arbres de Hongrie et un peu de Suisse. Les bûches sont nettoyées, puis soumises à d'ingénieuses machines qui font tomber à torrent des bûchettes rondes ou carrées selon la demande. Une autre machine s'en empare, les tire, jette les morceaux qui n'ont pas les dimensions nécessaires ; une 3e secoue les brins comme une poêle à frire ; ils viennent se placer d'eux même en paquets ronds qui sont ensuite liés et emballés entre des lattes formant un cylindre renfermant plus de 200000 allumettes"* (Ardouin-Dumazet Voyage en France. 9ème série le bas-Dauphiné. 2ème édition Berger-Levrault 1903)

1897 : fabrique d'allumettes créée antérieurement au milieu ou à la fin des années 1860 par Noble (lors de la grande crue)

1897 : fabrique d'allumettes Noble (livre sur le centenaire de la crue de 1897)

1897 : date de fermeture approximative de la fabrique (GF)

A Saint-Pierre-de-Chartreuse, lors de la création en 1872, de la fabrique d'allumettes Sestier (site G70) :

1872, juin : « *la fabrication d'allumettes commençant en juin, avec une moyenne de 8 à 12 employés pour le découpage, le batelage et le piquage des allumettes, indépendamment de ceux employés à la fabrication des boîtes* ».

1872, 2 août : une loi supprime la fabrication privée des allumettes et en attribue le monopole à l'Etat. L'administration des contributions directes demande – avec des indemnités obtenues devant le Tribunal civil de Grenoble – la fermeture de l'usine Sestier.

Cette loi n'aurait pas été appliquée à l'usine Noble ?

XXe siècle

1902 : plan des usines du syndicat de la Morge

1936 : A partir de 1936, les Papeteries de Voiron et des Gorges, établies un peu plus à l'aval, se portèrent acquéreurs des lieux mais se contenteront de moderniser la chute d'eau. Le vieux canal d'aménée qui longeait le chemin des Gorges depuis le vieux tissage est comblé et remplacé par une conduite souterraine. La roue de pêche (roue hydraulique à axe horizontal) a été remplacée par une turbine et la dynamo par un alternateur. Les vieux bâtiments, autrefois adossés au chemin sont démolis. Seule la vieille forge reste debout, plusieurs fois remaniée. (GF)

1950 : il y a deux bâtiments sur la carte IGN au 1/20000e

vers 1950 : le bâtiment comprenait une turbine qui produisait de l'énergie électrique pour la papeterie des Gorges (propriétaire : les Papeteries de Voiron et des Gorges). La liaison se faisait par des poteaux électriques métalliques. (d'après Mr. Gaillard)

1986 : il y a un seul bâtiment sur la carte IGN au 1/25000e

XXIe siècle

2004 : il subsiste une maison d'habitation dont la maçonnerie peut être "style XIXe siècle sinon avant (pourrait être celui de la vieille forge - bâtiment sud)".

plans:

1749-1754 : dates des levés de la carte au 1/14400e dite "*carte des frontières est de la France*". par le Dépôt de la Guerre sous les ordres de M. de Bourcet (archives du Service Historiques de l'Armée)

1768-69 et 1776 : carte de Cassini (d'après IGN Paris : levés de 1768-69 et 1776, éditée en 1779)

1820 : cadastre napoléonien de Coublevie (01/01/1820)

1843 : carte d'état major de 1852 (levés de 1843)

1869 : plan général de la vallée de la Morge, dressé par le géomètre expert 1869 (échelle 1/2500e)

1877 : carte d'état major de 1895 (levés de 1877)

1889 : carte industrielle de J.F. Muzy

1902 : plan des usines du syndicat de la Morge

1950 : carte IGN au 1/20000e

1986 : carte IGN au 1/25000e

cadastre actuel

3-DONNEES TECHNIQUES

Nombre de fiches :

Images : néant

1-Les bâtiments

En 1819-20 (forge) :

Forge : Deux bâtiments l'un au nord entre la Morge et le canal (donc sur sa rive droite) et l'autre entre la route des Gorges et le canal donc au sud et sur sa rive gauche.

Bâtiment nord (cotre le canal) : $20 \times 8 + 4 \times 4 = 16 = 176 \text{ m}^2$. Ce bâtiment, le plus grand, est contigü au canal : il s'agit de l'atelier avec les machines.

Bâtiment sud (à 10 m de la route) : $14 \times 7 = 98 \text{ m}^2$

superficie totale de 274 m²

D'après les informations issues de l'étude de la vallée de la Fure (enquêtes de 1993 à 1994) les superficies de l'atelier abritant martinets, feu de forge et soufflets sont les suivantes :
fin XVIIIe siècle-début du XIXe siècle : 56 à 153 m² avec une moyenne de 90 m² (moyenne de toutes les données) et moyenne de 74 m² (en éliminant celles supérieures à 100 m²). Les extrêmes varient de 56 à 153 m² pour la première moyenne et de 56 à 99 m² pour la seconde.
Attention, ces valeurs sont ramenées à 1 martinet (dans certains ateliers il y en avait deux).

En 1869 :

Scierie : il y a deux bâtiments :

au nord entre la Morge et le canal (contre celui ci) un bâtiment : 20x12 = 240 m²

au sud entre la route (et contre celle ci) et le canal, un autre bâtiment situé en face mais un peu décalé du précédent vers l'aval : 16x12 = 192 m²

superficie totale : 432 m²

La superposition des plans de 1819 et de 1869 montre que les bâtiments sont aux mêmes emplacements mais qu'ils ont évolué en forme et superficie.

En 1902 :



Fig : plan des usines de 1902 (la Morge coule de la gauche vers la droite) : à gauche du plan et en rive gauche (partiellement) les bâtiments du site M75.

Le pont doit correspondre à l'ancienne *planche Garcin* (continuité au travers des siècles des chemins).

années 1930-40 :

D'après Romain Bouzon, l'ancienne fabrique rachetée par les papeteries Guérimand, fut transformée en petite centrale hydro électrique. Cette centrale était alimentée par une conduite forcée enterrée en acier, avec à l'entrée de la centrale deux tuyaux verticaux. Un dans lequel l'eau montait, l'autre dans lequel l'eau redescendait vers la turbine. (ce dispositif est donc différent de celui des années 1880 où une roue hydraulique entraînait le générateur électrique). Une vanne permettait de couper l'eau qui se dirigeait vers le canal qui se jettait dans la Morge, où un seuil dérivait l'eau vers le canal de la

taillanderie (M80). Cette conduite forcée commençait à la sortie de la galerie de fuite de l'usine de tissage (M70).

Cadastre d'avant 1950 :

Représenté en pointillé, il y a un bâtiment (?) à 18 m de la route et de $16 \times 8 = 128$ m²

En 1951 :

Il y a deux bâtiments :

Au nord un petit bâtiment allongé parallèlement au torrent

Contre la route un second plus important parallèle au premier mais décalé vers l'aval.

Entre 1950 et 1986 :

Les vieux bâtiments, autrefois adossés au chemin sont démolis (bâtiment sud). Seule la vieille forge reste debout, plusieurs fois remaniée. (GF)

En 1986 :

Il n'y a qu'un bâtiment, celui vu en 2004 (avec un étage). Il doit s'agir du bâtiment sud (nord d'après G.F.) des décennies précédentes mais l'identification est délicate car le canal a disparu et la route des Gorges a changé de tracé.

2-Les ouvrages hydrauliques

En 1819-20 :

*L'ouvrage de prise

A la fin du canal de fuite du site amont -M70- il y a un canal qui toutefois :

-est aussi large que la Morge

-lui est parallèle

-prend naissance d'une manière peu claire.

(on retrouve le même schéma sur la carte de 1869).

Le principe de l'ouvrage de prise ne peut être déterminé.

*Le canal d'amenée

Comme indiqué avant il est parallèle au lit du torrent et situé coté rive gauche (donc coté chemin des Gorges). En supposant qu'il commençait à l'aval immédiat du "Barrage Landru" sa longueur jusqu'à l'atelier est de 250 m. Il est probable que le retour à la Morge à 50 m de l'origine du canal soit une surverse.

*Le canal de fuite

Rejet à 50 m dans la Morge, là où se trouve la prise du canal du site M80.

Donc longueur totale (amenée et fuite) de 300 mètres.

En 1869 :

*L'ouvrage de prise

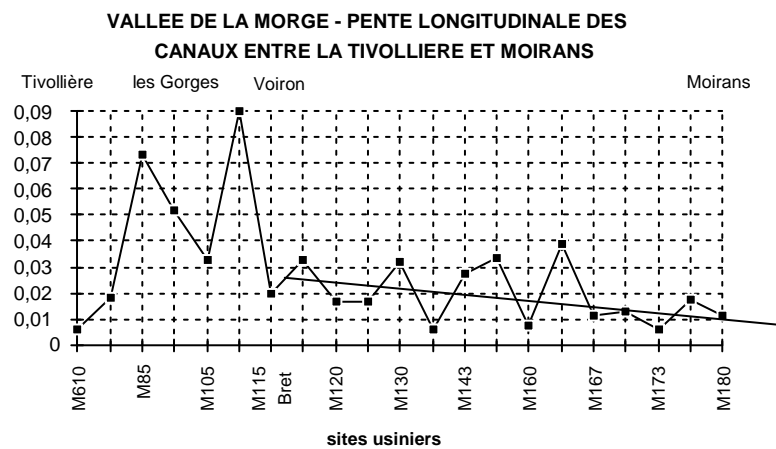
Le plan plus précis que celui de 1819 montre que l'ouvrage de prise, avec une vanne d'arrêt en tête du canal, est situé à 50 m à l'aval de la sortie du canal de fuite du M70.

Il faut noter que le seuil du barrage "Landru", oblique par rapport au lit de la Morge, est orienté avec l'appui rive gauche en amont de l'appui rive droite. (en 2004, le seuil toujours oblique est placé plus à l'aval et l'appui rive gauche est à l'aval de l'appui rive droite : le seuil probablement démolé ou endommagé durant la crue de juin 1897, a été déplacé et reconstruit différemment)

En 1869 comme en 1819, à l'aval du coude à angle droit du lit, il y a - en quelque sorte - deux lits parallèles de la Morge (en 2004 seul le lit le plus au sud subsiste).

*Le canal d'amenée et le canal de fuite

Ils sont comme en 1819 mais un ponceau, dans la cour de l'usine, traverse le canal de fuite. Leur longueur cumulée est réduite de 50 m soit un total de 250 mètres.

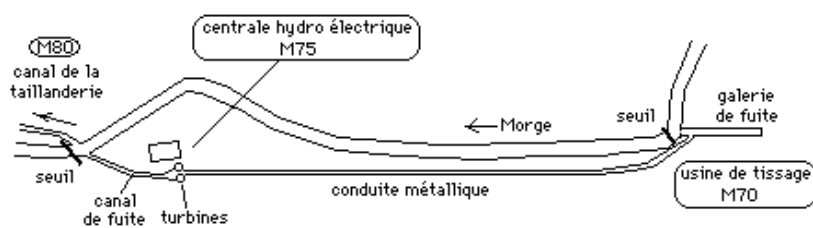


Après 1936 :

Le vieux canal d'amenée qui longeait le chemin des Gorges depuis le vieux tissage est comblé et remplacé par une conduite métallique souterraine (GF).

Années 1930-40 :

D'après Romain Bouzon, l'ancienne fabrique rachetée par les papeteries Guérimand, fut transformée en petite centrale hydro électrique. Cette centrale était alimentée par une conduite forcée enterrée en acier, avec à l'entrée de la centrale deux tuyaux verticaux. Un dans lequel l'eau montait, l'autre dans lequel l'eau redescendait vers la turbine. (ce dispositif est donc différent de celui des années 1880 où une roue hydraulique entraînait le générateur électrique). Une vanne permettait de couper l'eau qui se dirigeait vers le canal qui se jetait dans la Morge, où un seuil dérivait l'eau vers le canal de la taillanderie (M80). Cette conduite forcée commençait à la sortie de la galerie de fuite de l'usine de tissage (M70).



**VALLEE DE LA MORGE
centrale hydroélectrique
site M75 vers 1940**

A. Schrambach
d'après Romain Bouzon
2004

Fig : sur ce plan la Morge coule de la droite vers la gauche. La conduite reliait les sites M70 et M75.

En 2004 :

Tout a disparu : canal d'amenée, de fuite, conduites invisibles car enterrées etc ... L'ouvrage de prise a du être détruit lorsque le canal de fuite de l'usine de tissage (M70) transformé en galerie, a alimenté directement le site aval (M75) (travaux réalisés probablement après 1936).

En 2004 à l'extrême aval du site M70, le seuil toujours oblique est placé plus à l'aval et l'appui rive gauche est à l'aval de l'appui rive droite : le seuil probablement démolé ou endommagé durant la crue de juin 1897, a été déplacé et reconstruit différemment. Les deux lits parallèles de la Morge ont disparu et en 2004 seul le lit le plus au sud subsiste.

3-Les équipements énergétiques

En 1819-20 :

Un sigle dessiné dans le canal, le long du bâtiment nord, doit correspondre à une roue hydraulique qui, vu la nature des activités et son emplacement, correspond à une roue de type "au dessus".

En 1869 :

Une *roue de pêche* comme citée plus tard.

Après 1879 :

M. Jean-Marie Brun qui depuis 1879, était devenu propriétaire des lieux, installa alors une petite dynamo - l'une des premières dans la région - actionnée par une vieille *roue de pêche* et qui fournit du courant continu au tissage voisin pour l'éclairage (site M70). (GF)

Après 1936 :

La roue de pêche a été remplacée par une turbine et la dynamo par un alternateur (GF et Romain Bouzon)).

Entre 1936 et la fermeture du site :

A partir de 1936, les Papeteries de Voiron et des Gorges, établies un peu plus à l'aval, se portèrent acquéreurs des lieux mais se contenteront de moderniser la chute d'eau (avec une turbine). (GF)

4-Equipements industriels

1819 : les équipements d'une forge du début du siècle (forge à acier ?)

1859 : "*deux feux d'affinerie, un four à réchauffer la houille, appareils et artifices nécessaires à la soufflerie, la compression, l'étirage et le martelage de l'acier*". A noter l'usage de la houille

1897 : Les machines de l'usine des Gorges peuvent fabriquer 5 millions d'allumettes carrées et 1 million de rondes par jour (Limage, 1897 - cité dans le livre édité à l'occasion du centenaire de la crue de 1897).

1903 : "*les machines de l'usine des Gorges peuvent fabriquer 5 millions d'allumettes carrées et un million d'allumettes rondes par jour. On tire ces bois des arbres de Hongrie et un peu de Suisse. Les bûches sont nettoyées, puis soumises à d'ingénieuses machines qui font tomber à torrent des bûchettes rondes ou carrées selon la demande. Une autre machine s'en empare, les tire, jette les morceaux qui n'ont pas les dimensions nécessaires ; une 3e secoue les brins comme une poêle à frire ; ils viennent se placer d'eux même en paquets ronds qui sont ensuite liés et emballés entre des lattes formant un cylindre renfermant plus de 200000 allumettes*" (Ardouin-Dumazet Voyage en France. 9ème série le bas-Dauphiné. 2ème édition Berger-Levrault 1903)

5-Production

1819 : production métallurgique de nature inconnue

1859 : "*deux feux d'affinerie, un four à réchauffer la houille, appareils et artifices nécessaires à la soufflerie, la compression, l'étirage et le martelage de l'acier*". Donc production de pièces métalliques diverses dans un contexte d'atelier moderne

1879 : M. Jean-Marie Brun qui depuis 1879, était devenu propriétaire des lieux, installa alors une petite dynamo - l'une des premières dans la région - actionnée par une vieille roue de pêche et qui fournit du courant continu au tissage voisin (site M70). (GF)

1888 : Dans cet atelier, avec un procédé que Noble avait rapporté d'Allemagne, en 1888 on fabriquait 30 000 bois d'allumettes à l'heure ce qui n'était pas bien important. (GF)

NB : en 1831, Carles Sauria natif de Poligny, inventa l'allumette au phosphore qui devait détrôner le briquet à mèche d'amadou. Libre, la fabrication de ces allumettes devint ensuite un monopole de l'Etat le 1/1/1890. Il paraît vraisemblable que la fabrication privée des bois d'allumettes périclita alors (GF).

1897 - 1903 : fabrication de 5 millions d'allumettes carrées et 1 million de rondes par jour (Ardouin-Dumazet)

1952 : production d'électricité pour le site voisin M70.

4-LE MILIEU HUMAIN

Les propriétaires, les locataires

1819 : maître de forge

1859 : forge Landru

1869 : scierie Landru (propriétaire Landru, locataire Noble)

1879 : Jean-Marie Brun

1936 : les Papeteries de Voiron et des Gorges

Le personnel

?